



Sortie en Flottille du jeudi 23 au samedi 25 mai 2019

Chers adhérents,

Programme de la sortie organisée. Comme toujours en mer, il reste soumis aux conditions météo. Les heures sont données en heure légale (UTC+2)

Jeudi 23 mai 2019 : Le Crouesty – Belle-Ile :

08h15 : Briefing de navigation et de sécurité devant la capitainerie du port de plaisance du Crouesty (ou sur le canal 72 en cas d'impossibilité).

08h30 : départ du port de plaisance du Crouesty

Regroupement à proximité de la bouée cardinale Sud-Méaban à **09h00**, avec les voiliers arrivant d'un autre port de départ et navigation vers la destination.

Destination : Belle-Île:

- Déjeuner au mouillage (site à prévoir selon météo ; il sera communiqué lors du briefing)
- Par beau temps ou vents de secteur est : mouillage pour la nuit à Port Kerel (côte sauvage)
- Variante en cas de vents de secteur ouest : Port du Palais (ouverture du bassin à flot : de 19h15 à 21h30).

PM à Port-Navalo : matin à 08h21 – soir à 20h04

PM à Le Palais : soir 20h22

Coefficients : 68 / 63

19h45 : Apéritif collaboratif sur le ponton (si escale dans le bassin à flot du Palais).

Vendredi 24 mai 2019 : Belle-Ile - Piriac:

08h15 : Briefing de navigation et de sécurité sur ponton (ou VHF si bateaux au mouillage) sur canal d'appel 16 et dégagement sur canal 72.

08h30 : départ vers destination.

PM à Le Palais : matin 08h41

PM à Le Croisic : soir 21h05

Destination : mouillage à Hoedic pour déjeuner et poursuite vers port de plaisance de Piriac. Ouverture de la porte du bassin à flot, de 16h32 à 24h:00 (soir) ; tirant d'eau maxi à l'ouverture: 1,50 m, cote marine 2,20 m.

Coefficients : 57 / 52

19h30 : Apéritif sur le ponton (offert par l'AMCRE).

20h30 : Dîner-surprise à bord des bateaux ; le détail fera l'objet d'une communication séparée.

Samedi 25 mai 2019 :

09h30 : Réunion d'au-revoir sur le ponton

Chaque bateau prendra la mer à destination de son port d'attache, selon son choix.

PM à Piriac : matin 09h22

PM à Port-Navalo : matin 09h50 – soir 22h31

Coefficients : 47 / 42

Trafic par VHF :

- Canal d'appel : **16**
- Canal de dégagement : **72**

En cas de difficulté de communication VHF : appeler Robert MONTAGNESE (tél. 06 15 66 39 44)

Nota : Vous êtes équipier : pour trouver votre embarquement, je vous invite à contacter le propriétaire du bateau avec lequel vous souhaitez naviguer ; si vous attendez d'être contacté par le propriétaire, vous prenez le risque d'attendre longtemps.

Arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer : le chef de bord est capitaine du navire au sens du droit maritime ; il en a l'entière responsabilité ainsi que de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour en assurer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri au cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son équipage.